

Image not found or type unknown



## Renseignement disponibilite

Par **mmontel**, le **19/06/2010** à **17:45**

Bonjour,

j'exerce en tant qu'infirmière en milieu hospitalier. Je désire prendre une disponibilité pour élever un enfant de moins de huit ans. Pouvez-vous me dire le délai de préavis de ma demande? Peuvent-ils refuser ma demande? et je souhaite savoir si j'ai le droit d'exercer en tant qu'infirmière libérale le temps de cette disponibilité en vous remerciant de vos réponses.